

Communiqué de presse

REGULAXIS (Paris, France) choisit la Société Liégeoise Artialis Group pour le développement de son nouveau traitement contre l'arthrose !

Liège (Belgique) et Paris (France), le 15 juin 2018 : ARTIALIS SA, spécialiste de l'étude du système musculo-squelettique et REGULAXIS, société innovante dans le traitement de l'arthrose, ont signé un contrat de 1,6 millions d'euros pour le développement pré-clinique et clinique d'une nouvelle molécule permettant la réparation du cartilage.

Les résultats pré-cliniques dévoilés au congrès mondial de l'arthrose (OARSI 2018, Liverpool 26-29 avril 2018) sont très prometteurs et démontrent un effet protecteur de cette nouvelle molécule sur le cartilage articulaire.

A propos de l'arthrose

“En 2050, 600 millions de personnes souffriront d'arthrose et, parmi eux, plus de 315 millions présenteront un handicap sévère lié à cette maladie. L'arthrose est une maladie des articulations, qui se caractérise notamment par la perte progressive du cartilage. Elle est aussi un facteur de risque de nombreuses autres maladies associées au vieillissement, comme par exemple le diabète de type II ou encore les maladies cardio-vasculaires. Il s'agit donc d'une maladie complexe, invalidante et avec des répercussions socio-économiques importantes. Actuellement, les traitements proposés aux patients agissent essentiellement sur la douleur, mais ils ne guérissent pas la maladie. Il est donc impératif de développer de nouvelles molécules qui favoriseraient la régénération du cartilage ” précise le Professeur Henrotin.

REGULAXIS poursuit ses recherches sur un traitement curatif permettant de réparer le cartilage articulaire endommagé pour répondre à un fort besoin médical. En effet, les traitements actuellement sur le marché sont uniquement symptomatiques. Elle développe des thérapies innovantes basées sur un nouveau concept : des peptides hybrides brevetés obtenus par synthèse chimique qui régulent la croissance et la différenciation cellulaire en modulant l'activité du facteur de croissance IGF-1.

A propos du contrat

Le Professeur Yves Henrotin, Président Directeur Général d'Artialis a commenté : *"A nouveau, ce contrat témoigne du savoir-faire unique d'Artialis dans le développement de nouveaux produits destinés à la prévention et au traitement des maladies des articulations. Nos technologies innovantes de biologie et d'imagerie médicale qui sont utilisées pour évaluer les modifications*

métaboliques et structurelles des tissus articulaires, permettent d'accélérer le développement des nouveaux traitements et de réduire les coûts de celui-ci. De plus, nous proposons un encadrement scientifique, médical et réglementaire hautement spécialisé, qui rassure nos clients ».

« En se rapprochant de la Société Artialis, la société REGULAXIS entre dans une nouvelle étape et accélère le développement de son candidat médicament » explique son Président et CEO, Claude Carelli, et il ajoute « A cet effet, REGULAXIS poursuit activement ses recherches de financement à hauteur de 4,5 – 6 millions d'euros en France et en Belgique afin de clore pour son candidat médicament, la phase préclinique et l'entrée en phase clinique, avant d'obtenir l'autorisation pour la mise sur le marché par les autorités compétentes.

-FIN-

A propos de Regulaxis

REGULAXIS, implantée sur deux sites en région parisienne, a été fondée en septembre 2013 par le Docteur Claude CARELLI, spécialiste reconnu avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des peptides, et avec le soutien de plusieurs business angels, certains ayant ou ayant eu de brillantes carrières dans le business international et dans la création de sociétés de biotechnologie. REGULAXIS est engagée dans la recherche, le développement et l'octroi de licences pour des molécules de synthèse innovantes dans le traitement de pathologies humaines. Son business model consiste à octroyer des licences aux sociétés pharmaceutiques après l'établissement d'un dossier clinique de phase II tout en gardant la maîtrise de la synthèse chimique de ses molécules thérapeutiques. REGULAXIS mène sa R&D dans ses propres locaux de Romainville (Biocitech, parc technologique consacré aux sciences de la vie) et conserve la maîtrise de la synthèse chimique de ses molécules thérapeutiques. L'entreprise développe ses molécules seule ou en établissant des collaborations ciblées avec des chercheurs du monde académique ou des grandes institutions de recherche, ou encore en partenariat avec des entreprises intéressées par un codéveloppement des molécules thérapeutiques brevetées par REGULAXIS (www.regulaxis.com).

A propos d'Artialis Group

Artialis Group est le spécialiste de l'étude des troubles musculo-squelettiques (arthroses, arthrites, ostéoporose), de la douleur et de l'inflammation. Artialis Group offre une solution complète et personnalisée d'études précliniques et cliniques incluant des biomarqueurs innovants, de l'imagerie médicale et des tests fonctionnels (p.ex. étude du mouvement). Elle développe à façon des marqueurs permettant l'évaluation de l'efficacité des médicaments et dispose d'une plateforme technologique unique de dosage de marqueurs biologiques. Artialis a été fondée en 2010 à l'initiative du Professeur Yves Henrotin en tant que spin-off de l'Unité de Recherche sur les Os et le Cartilage de l'Université de Liège (Belgique). Pour plus d'informations, visitez www.artialis.com.